

TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE NORD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LES ÉLUS MUNICIPAUX EXIGENT LA BONIFICATION DU TRANSPORT EN COMMUN SUR LA COURONNE NORD

Couronne Nord, 19 août 2024 – Réunis en séance spéciale, les élus de la couronne Nord viennent d’adopter à l’unanimité une résolution réclamant du gouvernement du Québec des actions concrètes pour bonifier les transports en commun sur la couronne Nord. Cette bonification passe prioritairement par la résolution du déficit opérationnel de l’ARTM et du manque de prévisibilité en matière de financement des services.

La résolution adoptée par la Table des préfets et élus de la couronne Nord (TPÉCN) spécifie par ailleurs que ce manque de prévisibilité pose un obstacle majeur à l’atteinte des objectifs de planification de la mobilité dans les municipalités de la couronne Nord.

« Dans un contexte où les nouvelles orientations gouvernementales en matière d’aménagement du territoire exigent une densification accrue des milieux urbanisés, le développement de services de transports en commun partout sur le territoire de la couronne Nord devient plus crucial que jamais », explique Denis Martin, maire de Deux-Montagnes et président de la TPÉCN.

Celui-ci rappelle qu’à ce jour, le Plan stratégique de développement des transports collectifs de l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) n’a toujours pas reçu l’approbation du gouvernement du Québec. De plus, les discussions avec le gouvernement du Québec garantissant un financement stable et prévisible au-delà de 2025 sont toujours en cours, ce qui ajoute beaucoup d’incertitude quant à l’amélioration et au développement requis de l’offre de service en transport en commun sur notre territoire.

En réponse à cette situation, la TPÉCN a réclamé dans sa résolution que le gouvernement du Québec s’engage à :

- Assurer un financement stable et prévisible du transport en commun;
- Apporter des modifications à la gouvernance des transports en commun afin d’accélérer la bonification substantielle et durable de l’offre pour les citoyennes et citoyens.

La TPÉCN réitère son engagement à défendre les intérêts de ses citoyennes et de ses citoyens et à travailler en partenariat avec le gouvernement du Québec pour améliorer leur qualité de vie.

À PROPOS DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE NORD

La Table des préfets et élus de la couronne Nord (TPÉCN) est un espace animé d'un esprit de solidarité et de réciprocité. Elle est une assemblée de cinq municipalités régionales de comté (MRC), de vingt villes et municipalités, représentant 625 000 habitants. Les buts de cette Table sont d'étudier, d'échanger, d'harmoniser leurs prises de position et leurs interventions auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), du Réseau de transport métropolitain (exo), ainsi que d'autres organismes métropolitains et gouvernementaux dans les principaux champs de compétence suivants: l'aménagement du territoire, le transport, l'environnement, le développement économique et le logement social.

– 30 –

Source : Table des préfets et des élus de la couronne Nord

Pour information :

Laurence Tôth
AUCOIN Stratégie & Communication
Directrice, Affaires publiques
ltoth@aucoinstrategie.com
581 305-4501